



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## **Comité technique d'établissement du 18 octobre 2022**

### **Jours de fermeture 2023 du Cerema**

Les directions de l'établissement sont invitées chaque année à déterminer des jours durant lesquelles l'ensemble de leurs services sont fermés. Ces fermetures permettent de rationaliser les moyens logistiques nécessaires à leur fonctionnement.

Il apparaît aujourd'hui utile de mutualiser au niveau de l'établissement l'ensemble de ces démarches, d'autant qu'avec la nouvelle organisation, nombre d'agents (dits « hébergés » relevant d'une direction se trouvent sur des sites partagés avec des agents d'une autre direction.

Par ailleurs, le principe de fermetures complètes ponctuelles s'inscrit désormais dans les préconisations en faveur de la sobriété énergétique, telles qu'elles ont été présentées dans le plan gouvernemental le 6 octobre dernier.

Dans ce contexte, les jours de fermeture 2023 seront identiques pour l'ensemble des directions de l'Établissement.

Les jours de fermeture proposés sont les suivants :

- Le vendredi 19 mai (pont de l'Ascension)
- Le lundi 14 août (pont de l'Assomption)
- Du mardi 26 décembre au vendredi 29 décembre

Ces quatre jours seront directement paramétrés dans l'outil SITT au titre des RTT collectifs, les deux jours de pont devront être posés par les agents (CA, RTT, RHV, etc.)